

AUXERRE
CHALON-SUR-SAÔNE
DIJON
LE CREUSOT
MÂCON
NEVERS

La Présidente

Dijon, le 20 novembre 2009

à

Mesdames et Messieurs les membres du CTP
Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil d'Administration.

MC / ZB n°6865
Tél: 03 80 39 55 26

*Objet : Passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE).
Consultation du CTP*

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Parce qu'il va permettre, à l'avenir, de mieux porter la politique de l'université, et contribuer à son attractivité, le passage aux Responsabilités et Compétences Elargies représente un enjeu important pour notre établissement.

A ce titre, cette question a été abordée dans les conseils, dès le mois de septembre 2008 (réunion des trois conseils), puis en CTP (6 novembre 2008 et 12 mars 2009).

Le 5 mai 2009, la mission d'inspection est venue présenter, devant les élus des trois conseils et du CTP, le rapport d'audit préalable à l'accession aux RCE.

S'appuyant sur un constat et pronostic extrêmement favorables, le Conseil d'Administration a demandé, le 23 juin 2009, par 18 voix pour, 5 abstentions et 2 contre, à bénéficier des RCE à compter du 1^{er} janvier 2010.

Ce vote n'a pas été précédé d'un avis du CTP, ce préalable n'apparaissant pas comme juridiquement nécessaire à l'époque.

Par ailleurs, comme je le rappelai au début de ce courrier, l'information de la communauté universitaire, et les débats, se sont déroulés de façon continue depuis un an.

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche estime aujourd'hui que le CTP doit pouvoir se prononcer explicitement sur cette question. C'est pourquoi, j'ai décidé de convoquer un CTP extraordinaire le **8 décembre au matin**. Le Conseil d'Administration sera invité à prendre une nouvelle délibération, lors de sa séance également prévue le 8 décembre.

Je souhaite, qu'au-delà de l'aspect formel de la procédure, cette réunion permette de tracer les perspectives d'avenir, dont le CTP, et les conseils, auront à débattre dans les mois et les années à venir.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues, l'assurance de ma considération la meilleure.

Sophie BÉJEAN

PRÉSIDENTE